

# DIPLOME DE MANAGER D'ORGANISMES A VOCATION SOCIALE ET CULTURELLE

Diplôme homologué – Titre RNCP Niveau I (bac + 5)

**Le Diplôme de manager d'organismes à vocation sociale et culturelle s'inscrit dans le contexte de l'essor du secteur tertiaire relationnel et entend, au côté des nombreux acteurs sociaux, des chercheurs et des responsables politiques, contribuer à définir et développer ce métier d'avenir : fondateur et responsable d'entreprises d'économie sociale et solidaire.**

## **RESPONSABLE D'ENTREPRISE D'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE :**

### **UN METIER D'AVENIR**

*Après la révolution industrielle, après la révolution des « cols blancs », nous vivons une troisième grande transformation des métiers en lien avec une nouvelle révolution technologique.*

*Au cours de ces vingt dernières années, la crise industrielle et le retrait de l'Etat providence s'accompagnent de l'essor du secteur tertiaire relationnel et de la révolution des technologies de l'information et de la communication.*

*Les nouveaux emplois concernent la santé, les services sociaux, la culture, l'activité artistique, les services de proximité, le développement local.*

*Mais les métiers ne changent pas indépendamment des organisations de travail. Plutôt que dans le cadre de la société de capitaux, l'activité de tertiaire relationnel s'épanouit dans des associations, mais aussi des coopératives et des mutuelles, qui subordonnent la lucrativité à la finalité sociale.*

*L'essor de cette activité bouscule ainsi l'hégémonie que la Société Anonyme exerce sur l'économie. En proposant un nouveau projet social, l'économie sociale et solidaire réactualise la vieille utopie coopérative qui avait tenté, en vain, de contrecarrer l'essor du capitalisme industriel au milieu du XIXème siècle. Ses chances sont aujourd'hui plus fortes car l'activité première de l'économie a changé : hier c'était la transformation de la matière, aujourd'hui c'est le service aux personnes.*

**Jean-François Draperi,**

*Directeur du CESTES,  
Maître de conférences au CNAM*

## **FAIRE VIVRE UN PROJET**

Comment faire vivre et se développer, au delà du projet d'une ou de quelques personnes, un organisme à vocation sociale et culturelle ? Comment élargir ses activités, mobiliser des bénévoles, des administrateurs, convaincre des partenaires, employer des salariés, sans trahir son objectif initial ou calquer son fonctionnement sur celui des entreprises classiques ?

Certaines techniques de gestion et de management sont communes -par nécessité ou par choix- avec le secteur privé classique ou le secteur public. Mais les objectifs poursuivis sont radicalement différents : la démarche de fondation de tels organismes s'inscrit dans une tradition de pensée et d'agir, qui se distingue à la fois de l'entrepreneurship capitaliste et de l'action de l'Etat. Leur finalité est de répondre à des aspirations sociales ou culturelles et non de rémunérer un capital, ni d'arbitrer des conflits sociaux.

L'originalité de ces organismes tient aux valeurs auxquelles ils se réfèrent, à l'objet poursuivi, au statut juridique, à l'organisation du travail, à la subordination des techniques de gestion à une utilité sociale. Elle tient également à leur inscription dans des réseaux du fait des relations privilégiées qu'ils entretiennent avec les populations intéressées à leur objet, avec des administrations, des collectivités locales et territoriales, des entreprises classiques, des banques, qui pèsent sur les décisions et/ou participent de différentes façons à leur activité.

Cette activité est particulièrement questionnée aujourd'hui par l'offensive des valeurs et des orientations économiques du néo-libéralisme. S'il est indispensable de connaître les évolutions liées à cette offensive, il est tout autant nécessaire de découvrir les réussites de nombreuses expériences qui témoignent de la possibilité de créer et développer des organismes à vocation sociale et culturelle.

Le diplôme de Manager d'organismes à vocation sociale et culturelle est un diplôme universitaire et professionnel **homologué au niveau I**, créé en 1991 par le Centre de l'Economie Sociale, Travail et Société (CESTES) du CNAM. La formation s'adresse préférentiellement à des professionnels intervenant dans le champ culturel, le travail social, le développement local, l'animation socio-culturelle, l'économie sociale et solidaire.

## Objectif

### former des managers d'organismes à vocation sociale et culturelle

- des managers...

capables de créer, diriger, animer, organiser, gérer, administrer des structures existantes ou nouvelles...

-d'organismes...

essentiellement des associations, collectivités locales ou territoriales, collectifs, services internes de grandes organisations publiques et privées à but non lucratif, coopératives à finalité sociale, mutuelles...

-à vocation sociale...

c'est-à-dire du champ de l'intervention sociale au sens large : assistants sociaux, éducateurs, animateurs, infirmiers, chefs de projet, agents de développement, chargé de missions...

-et culturelle...

c'est-à-dire de l'animation socio-culturelle et du domaine interculturel

### L'ORGANISATION DE LA FORMATION

La formation représente 475 heures de regroupement

#### Des séminaires : 400 heures

La formation articule des séminaires...

- théoriques pour armer la réflexion,
- techniques pour outiller la pratique,
- thématiques pour comprendre les spécificités des champs d'intervention,
- monographiques pour découvrir des expériences novatrices,
- méthodologiques pour accompagner l'apprentissage de chaque stagiaire.

#### Des ateliers mémoires : 75 heures

Des ateliers réunissant 4 à 5 stagiaires se tiennent lors de chaque regroupement. Ils sont un moment d'échanges entre stagiaires et le lieu de l'accompagnement méthodologique à la construction du mémoire.

#### Un suivi individuel : selon la demande de chaque stagiaire

Entre les semaines de regroupement, les stagiaires bénéficient d'un suivi individualisé avec le responsable de l'atelier mémoire.

### PUBLIC CONCERNE

Le diplôme de manager d'organismes à vocation sociale et culturelle s'adresse aux responsables ou futurs responsables des organismes intervenant dans les domaines de la culture, du travail social, de l'éducation populaire, du développement social/local et de l'économie sociale et solidaire

### NIVEAU REQUIS

Les candidats ont un niveau de formation Bac + 3 et justifient d'une expérience sociale ou professionnelle de 3 ans minimum. Une validation des acquis de l'expérience peut être mise en place pour les personnes justifiant d'au moins 5 ans d'expériences. Une mise à niveau est à prévoir pour les candidats n'ayant aucune connaissance financière ou comptable.

## Le CESTES c'est ...

< Le Centre d'Economie Sociale, Travail et Société du Conservatoire National des Arts et Métiers

### < Son champ d'intervention

- . le diagnostic socio-organisationnel,
- . l'analyse de l'évolution du travail et des organisations,
- . l'accompagnement des actions de modernisation,
- . le conseil et la conduite de projets d'entreprise d'économie sociale

### < Des diplômes reconnus

- . Manager d'organismes à vocation sociale et culturelle (Paris, Lille, Nantes, Dijon)
- . Dirigeants de coopératives d'activités et d'emplois
- . En collaboration avec le pôle santé du CNAM : Gestion et politique mutualiste
- . En collaboration avec la Chaire de Travail social du CNAM : l'option économie sociale dans le DEA Travail Social

### < Des stages de formation

analyse de diagnostic organisationnel, conduite de projet, autobiographie raisonnée...

### > Des études, recherches et évaluations

à la demande d'entreprises publiques ou privées, associations, mutuelles, coopératives...

## PROGRAMME - ORGANISATION

Le programme se déroule du 24 janvier 2011 au 19 septembre 2012, au rythme d'une semaine de regroupement tous mois et demi environ. Il représente 475 heures de formation en face à face pédagogique.

### Contenus des enseignements

Enseignements	Jours	Enseignements	Jours
<b>Tronc commun national</b>		- Management, ressources humaines, ingénierie de la formation	5
- Méthodologie, accompagnement du projet, mémoire professionnel	11	- Droit du travail	2
- Atelier mémoire	9	- Droit des associations, de la culture, les statuts juridiques pour entreprendre	5
- Evolutions socio-économiques en France et en Europe	1	- Financement de projet, marketing et communication	4
- Intervention sociale et action publique	4		
- Secteur culturel et économie de la culture	4	<b>Séminaires thématiques NPDC</b>	
- Education populaire	2	- Projets transfrontaliers et euro-régionaux	2
- Développement local	3	- Développement durable, économie solidaire, utilité sociétale	3
- Economie sociale et solidaire	2	- Monographies, études de cas	2
- Ethique et responsabilité	1	- Colloque, tables rondes	1
- Diagnostic du fonctionnement organisationnel associatif	2		
- Gestion économique, comptable et financière, fiscalité des associations	5		
		Total	----- 68

*En cohérence avec l'évolution des débats théoriques et des pratiques, certains modules d'enseignement pourront être ajustés, dans le respect du référentiel du Titre RNCP.*

### La délivrance du diplôme

Ce diplôme de niveau 1 est délivré par le Centre de l'Economie Sociale, Travail et Société (CESTES) du CNAM après validation des écrits du contrôle continu et de la soutenance du mémoire.

### Calendrier prévisionnel

La prochaine session démarrera le 24 janvier 2011, par séquence de 14 semaines bloquées tous les mois et demi.

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	vendredi
Janvier 2011	24	25	26	27	28
Mars 2011	14	15	16	17	18
Mai 2011	16	17	18	19	20
Juin 2011	13	14	15	16	17
Septembre 2011	19	20	21	22	23
Octobre 2011	17	18	19	20	21
Décembre 2011	05	06	07	08	09
Janvier 2012	09	10	11	12	13
Février 2012	13	14	15	16	17
Mars 2012	19	20	21	22	23
Avril 2012	16	17	18	19	20
Mai 2012	21	22	23	24	25
Juin 2012	18	19	20	21	22
Septembre 2012	17	18	19		

# **CESTES / CNAM : informations pratiques**

## **Organisation :**

La formation se déroule sur deux années, au rythme d'une semaine tous les mois et demi.

Démarrage de la prochaine session : **Octobre 2010 à NANTES**  
**Janvier 2011 à LILLE et PARIS**

Le diplôme délivré en fin de formation est un diplôme homologué niveau I, inscrit au Répertoire National des Titres et Métiers. (Arrêté du 30 mars 2007, publié au journal officiel du 21 avril 2007)

Le programme central du CNAM de Paris constitue le tronc commun. Les séminaires thématiques Nord-Pas-de-Calais sont fondés sur les spécificités de la Région.

## **Effectifs :**

Chaque promotion comprend entre 15 et 25 participants (LILLE) 20 et 35 participants (PARIS)

## **Coût de la formation :**

Convention entreprise : 8 400€. (*Formation éligible à tous les dispositifs de financement de la réforme de la formation professionnelle*)

Tarifification à titre individuel : 5 700 €

## **Recrutement :**

**L'admission des candidats est prononcée par une commission pédagogique après examen du dossier de demande d'entrée en formation, comportant notamment un curriculum vitae et une lettre de motivation suivi d'un entretien individualisé.**

## **Contacts :**

Directeur du CESTES et Directeur du diplôme :  
Jean-François Draperi  
Maître de conférences en sociologie du travail (CNAM)

Coordnatrice pédagogique du diplôme national :  
Pascale Chaput  
Ingénieur de recherche en sociologie (CNAM)

CESTES/CNAM  
2 rue Conté 75003 PARIS  
Tél. et Fax : 01 40 27 26 46  
[gestionnaire@cnam.fr](mailto:gestionnaire@cnam.fr)  
Site web : [www.cnam.fr/ceste](http://www.cnam.fr/ceste)

Direction du Cestes délocalisé en région Nord/Pas-de-Calais  
ARCNAM NORD / PAS-DE-CALAIS  
8 bd Louis XIV 59046 LILLE Cédex  
Tél. : 03 20 29 86 53 – Fax : 03 20 29 86 69  
Monique de SAINT LOUVENT  
[mlouvent@cnam-npdc.org](mailto:mlouvent@cnam-npdc.org)